RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU GARD

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

21 JUIN 1981 - 2ème TOUR - 3ème CIRCONSCRIPTION



ADRIENNE HORVATH
Députée Sortante
Maire de Saint-Martin de Valgalgues

VOTEZ ADRIENNE HORVATH

CANDIDATE UNIQUE
DE LA GAUCHE
ET DE LA NOUVELLE
MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Suppléant : DANIEL VERDELHAN

Mesdames, Messieurs,
Jeunes Gens, Jeunes Filles,

Je tiens à remercier les 21.502 électrices et électeurs de cette 3ème circonscription qui dès le premier tour des élections législatives m'ont accordé leur suffrage.

Je tiens également à remercier tous ceux, toutes celles qui par leur manifestation de sympathie, leur acceptation de participer au comité de parrainage de soutien à ma candidature ont permis d'améliorer le score de 1978.

Candidate du Parti Communiste Français le 14 Juin, je suis aujourd'hui la représentante de la Majorité Présidentielle.

La Droite battue, il faut parachever la victoire du 10 MAI 1981 et élire une majorité de gauche.

Il est donc indispensable de se rendre nombreux et nombreuses ce dimanche 21 Juin au bureau de vote de votre quartier, de votre commune.

Pour cette 3ème Circonscription, vous voterez **Adrienne HORVATH** candidate de l'union de la gauche, candidate de la Majorité Présidentielle.

A dimanche donc, pour fêter ensemble la victoire des forces unies de la gauche pour battre la Droite. Ainsi seulement pourront être envisagées des mesures qui amélioreront la vie des Français et des Françaises.

ADRIENNE HORVATH

Un appel de Jean STEC (Parti Socialiste)

Je remercie les 15.217 Electrices et Electeurs qui Dimanche 14 Juin 1981 ont permis de faire progresser le Parti Socialiste de 5% dans la 3eme Circonscription pour conforter la Victoire de François MITTERRAND, pour assurer une forte majorité de gauche à l'Assemblée Nationale et conformément aux accords nationaux de désistement, je demande à ces Electrices et Electeurs de voter Dimanche 21 Juin 1981 pour la candidate de la Gauche arrivée en tête, Adrienne HORVATH.

Jean STEC
Candidat du Parti Socialiste
dans la 3eme Circonscription, le 14 Juin.

Appel du PSU

Les sections d'Alès et de Pont-Saint-Esprit du PSU enregistrent avec satisfaction le pourcentage de 3,72% obtenu par ses candidats J.L. Fiole et R. Turc dans la 3eme Circonscription du Gard.
Elles remercient les 2.014 électeurs qui ont voulu exprimer leur accord avec les idées que le PSU continuera à défendre dans le cadre de la nouvelle majorité populaire :

Nous demandons aux électeurs qui nous ont fait confiance au premier tour **d'assurer la victoire de la gauche en reportant leurs voix sur adrienne HORVATH, candidate de la Majorité Présidentielle.**

POUR PARACHEVER LA VICTOIRE
DES FORCES DE PROGRÈS ET D'ESPOIR,
LE 21 JUIN, VOTEZ MASSIVEMENT
ET FAITES VOTER

Adrienne HORVATH

CANDIDATE UNIQUE
DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Vu la candidate

I.O.A. NIMES 67.00.22